© Drogues Info Service - 2 juin 2025

Vos questions / nos réponses

2C-B

Par Profil supprimé Postée le 03/09/2012 00:56

Bonjour, que savez vous de la 2C-B, est-elle légale et sans risque ?

Mise en ligne le 03/09/2012

Bonjour,

Le 2C-B est un hallucinogène de synthèse, vendu sous forme de poudre, en géllule ou comprimé par exemple, et pouvant entrer dans la composition de certains ecstasys. Ce produit est classé comme stupéfiant, et son usage est interdit.

Aucune prise de drogue n'est sans risque.
Le principal risque du 2C-B est le "bad trip", comme cela est le cas pour tous les hallucinogènes. Ses effets sont puissants, et peuvent à ce titre être très difficile à gérer. Concernant les risques pour la santé physique, très peu de données sont disponibles. Tachycardie, hypertension artérielle, et hyperthermie représenteraient les principaux risques.

Cordialement.